



Septembre 16 - n°09/12

Infos rapides

En juillet 2016, recul sur un an de l'excédent agroalimentaire français

En juillet 2016, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 601 millions d'euros, en baisse de 275 millions d'euros par rapport à juillet 2015. Ce recul, observé pour le 7^e mois consécutif, résulte d'une baisse plus marquée des exportations (- 529 millions d'euros sur un an) que des importations (- 255 millions d'euros). L'excédent des échanges se réduit avec l'UE (- 144 millions d'euros), comme avec les pays tiers (- 131 millions d'euros).

L'excédent des produits agricoles bruts recule de 244 millions d'euros sur un an, en lien avec la baisse des exportations de céréales. L'excédent des produits transformés régresse de 31 millions d'euros sur un an ; la baisse des ventes de produits laitiers et le repli, ce mois-ci, des exportations de vins et champagne n'étant que partiellement compensée par la réduction du déficit des échanges de viandes et de matières grasses.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur page 2
 Baisse, sur un an, des exportations et de l'excédent agroalimentaire en juillet

Produits agricoles bruts page 3
 En juillet 2016, nouveau recul sur un an des exportations de céréales

Produits agricoles transformés page 4
 Sur un an, recul des ventes de vin et champagne

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

Baisse, sur un an, des exportations et de l'excédent agroalimentaire en juillet

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 601 millions d'euros en juillet 2016, soit une diminution de 275 millions d'euros par rapport à juillet 2015. Ce recul résulte d'une baisse plus marquée des exportations (- 529 millions d'euros, soit - 10,4 %) que des importations (- 255 millions d'euros, soit - 6,4 %).

Avec les pays tiers, les importations ont reculé de 69 millions d'euros (- 5,4 %) mais, dans le même temps, les exportations ont diminué de 200 millions d'euros (- 10 %). L'excédent s'établit ainsi à 538 millions d'euros, en baisse de 131 millions d'euros par rapport à juillet 2015. Ce sont les produits bruts qui contribuent le plus à ce repli avec la baisse des exportations de céréales en valeur, notamment du fait du recul des quantités vendues à la Chine.

Avec l'Union européenne, le solde du commerce extérieur perd 144 millions d'euros par rapport à juillet 2016 mais redevient positif (63 millions d'euros) après 2 mois où il était déficitaire. Les exportations diminuent de 329 millions en glissement annuel (- 10,5 %) et les importations régressent de 186 millions d'euros (- 6,3 %). La baisse des exportations est particulièrement marquée pour les produits transformés (- 201 millions d'euros, soit - 8,6 %) sous l'effet de la diminution des ventes de vin, de fromages et d'huile de colza principalement.

Sur les sept premiers mois de 2016, l'excédent agroalimentaire dépasse légèrement 4 milliards d'euros, en baisse de 1,2 milliards d'euros par rapport à 2015. C'est avec l'UE que la baisse est la plus conséquente (- 0,9 milliard).

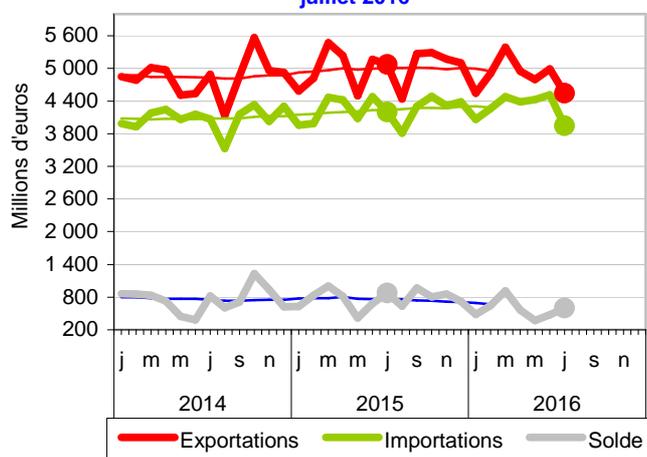
Les indicateurs

Produits CPF2	Juillet						Cumuls 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
UE												
Produits bruts	528	538	808	680	280	141	4 074	4 279	6 350	6 227	2 277	1 948
Produits transformés	2 403	2 207	2 330	2 129	-73	-78	16 274	16 506	15 559	15 266	-715	-1 240
AGROALIMENTAIRE	2 931	2 745	3 138	2 809	207	63	20 347	20 784	21 909	21 493	1 562	708
Pays tiers												
Produits bruts	447	436	412	296	-34	-139	3 714	3 869	3 335	3 059	-379	-809
Produits transformés	820	762	1 524	1 440	704	677	5 525	5 423	9 605	9 578	4 079	4 155
AGROALIMENTAIRE	1 267	1 198	1 936	1 736	669	538	9 239	9 292	12 939	12 637	3 700	3 345
Monde												
Produits bruts	975	974	1 221	976	246	2	7 788	8 147	9 685	9 286	1 897	1 139
Produits transformés	3 223	2 969	3 853	3 569	630	599	21 799	21 929	25 164	24 844	3 365	2 915
AGROALIMENTAIRE	4 198	3 943	5 074	4 545	876	601	29 587	30 076	34 848	34 130	5 262	4 054

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

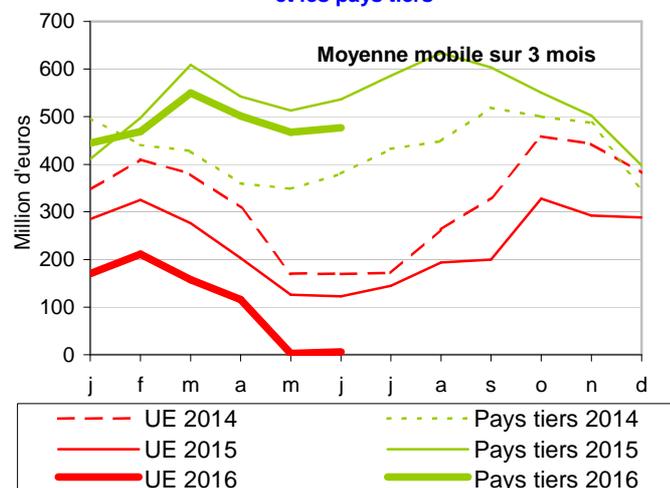
Sur un an, l'excédent agroalimentaire recule en juillet 2016



Source: Douanes - CPF 2008

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Sur un an, le solde des échanges diminue avec l'UE et les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2008

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

En juillet 2016, nouveau recul sur un an des exportations de céréales

L'excédent des échanges de **produits agricoles bruts** s'élève à 2 millions d'euros en juillet 2016, en baisse de 244 millions d'euros par rapport à 2015. Si l'excédent se dégrade aussi bien avec les pays tiers qu'avec l'UE, la baisse est plus marquée avec cette dernière (- 139 millions d'euros contre - 105 millions d'euros avec les pays-tiers). Les **exportations** (un peu moins d'un milliard d'euros) reculent de 244 millions d'euros (- 20 % par rapport à juillet 2015). La valeur des exportations de céréales,

au premier rang des produits bruts exportés, recule de 27 % sur un an parallèlement à la baisse des prix et à la diminution des quantités vendues (notamment en blé vers le nord de l'UE et l'Algérie, et en orge avec la réduction de la demande chinoise). Les **importations** (également proches du milliard d'euros) sont stables par rapport à juillet 2015. **Sur les sept premiers mois de 2016**, l'excédent en produits bruts atteint 1,1 milliards d'euros, en baisse de 40 % par rapport à 2015.

Les indicateurs

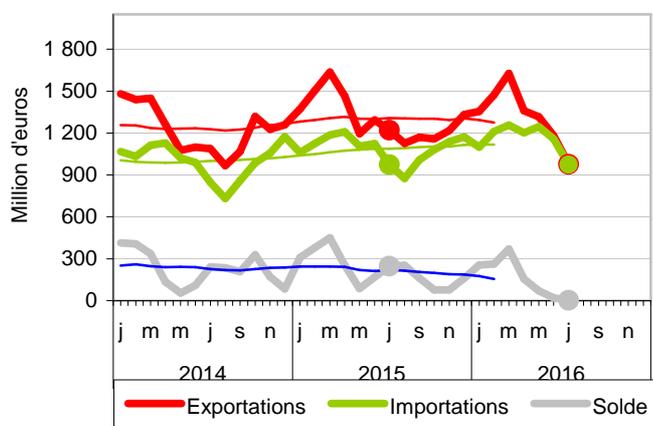
million d'euros

Produits CPF4	Juillet						Cumuls 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
PRODUITS BRUTS	975	974	1 221	976	246	2	7 788	8 147	9 685	9 286	1 897	1 139
Agriculture et élevage	841	831	1 142	902	301	70	6 851	7 107	9 113	8 721	2 263	1 615
Céréales, légum., oléagi.	168	172	672	504	503	332	955	1 022	5 436	4 994	4 480	3 972
<i>Céréales n. c. riz</i>	34	37	541	396	506	359	272	248	4 690	4 183	4 418	3 934
<i>Oléoprotéagineux</i>	134	135	131	108	-3	-27	681	771	742	809	61	38
Légumes, fleurs, plantes	203	205	134	130	-69	-74	2 009	2 067	1 370	1 494	-639	-573
<i>Légumes</i>	165	175	110	109	-55	-66	1 660	1 733	1 177	1 311	-483	-422
Prod. cult. permanentes	423	417	147	127	-276	-290	3 564	3 716	1 039	1 029	-2 526	-2 687
<i>Fruits</i>	267	275	122	106	-145	-169	2 240	2 408	827	824	-1 414	-1 584
<i>Café, cacao, thé</i>	79	68	2	2	-77	-66	610	575	22	13	-589	-562
Animaux vifs, œufs, miel	46	37	189	140	143	103	322	302	1 269	1 203	946	901
<i>Bovins</i>	3	2	116	88	113	86	29	21	786	774	756	753
Produits sylvicoles	21	18	37	30	15	12	149	149	267	246	117	97
Pêche et aquaculture	112	125	42	45	-70	-80	788	892	305	319	-483	-572

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

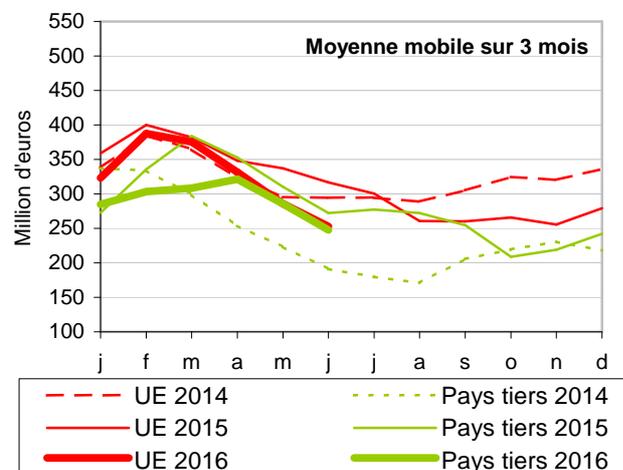
Sur un an, l'excédent en produits agricoles bruts baisse fortement en juillet 2016



Source: Douanes - CPF 2008

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Les exportations de céréales sont en retrait sur un an



Source: Douanes - CPF 2008

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

Sur un an, recul des ventes de vin et champagne

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 599 millions d'euros en juillet 2016, en baisse de 31 millions d'euros sur un an.

Les **exportations** diminuent de 285 millions d'euros (- 7,4 %) par rapport à juillet 2015. Dans un contexte toujours difficile, les ventes de produits laitiers reculent de 55 millions d'euros. En outre, les ventes de vin et champagne reculent de 104 millions d'euros sur un an,

sous l'effet de la diminution des exportations vers le Royaume-Uni, les Etats-Unis et Singapour.

Les **importations** régressent de 254 millions d'euros (- 8 %) en glissement annuel. Ce sont les importations de viandes et de produits à base de viande ainsi que le tabac et ses produits qui tirent la valeur des importations à la baisse.

En cumul à fin juillet 2016, l'excédent des échanges de produits transformés a reculé de 13 % sur un an.

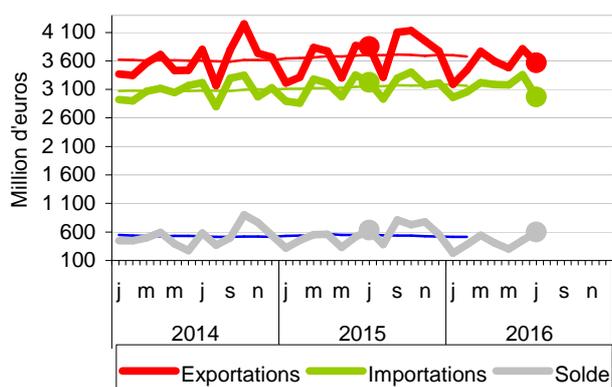
Les indicateurs

Produits CPF4	Juillet						Cumuls 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
IAA, TABACS	3 223	2 969	3 853	3 569	630	599	21 799	21 929	25 164	24 844	3 365	2 915
Viandes, prod. de l'abattage	460	417	350	321	-111	-96	3 264	2 993	2 533	2 419	-732	-574
<i>Viande bovine</i>	107	92	71	71	-37	-21	767	682	517	508	-250	-174
<i>Viande porcine</i>	71	55	61	68	-10	13	494	367	428	456	-66	89
<i>Volaille</i>	78	80	74	53	-4	-27	581	607	541	438	-40	-168
Prod. préparés de la pêche	322	302	65	72	-257	-230	2 106	2 143	470	496	-1 636	-1 647
Prod. à base de fruits & lég.	375	372	162	158	-212	-214	2 599	2 747	1 153	1 122	-1 446	-1 625
Huiles, tourteaux, corps gras	334	264	109	115	-225	-149	2 094	1 993	676	729	-1 418	-1 265
<i>Tourteaux</i>	142	105	10	10	-132	-95	1 005	814	80	80	-926	-735
Produits laitiers, glaces	297	262	539	483	241	222	1 940	1 837	3 891	3 611	1 951	1 774
<i>Fromages</i>	128	121	239	220	111	99	791	783	1 693	1 640	902	857
Produits des céréales	133	123	233	214	100	91	917	962	1 539	1 533	622	571
Biscuits, pâtisseries, pâtes	163	159	144	149	-18	-9	1 215	1 262	940	1 049	-276	-213
Autres produits alimentaires	602	599	665	605	63	7	4 293	4 483	4 551	4 539	258	56
<i>Sucre</i>	33	23	93	81	60	58	163	154	650	583	487	429
<i>Chocolat, confiserie</i>	202	212	169	154	-33	-57	1 456	1 574	1 169	1 183	-287	-392
Aliments pour animaux	77	81	182	160	105	79	536	564	1 249	1 185	713	621
Boissons	282	261	1 385	1 271	1 103	1 010	1 825	1 903	8 021	8 009	6 196	6 107
<i>Vins, champagne</i>	56	55	792	689	737	633	373	403	4 453	4 372	4 081	3 969
<i>Eaux de vie, alcools</i>	86	80	354	356	267	275	598	610	2 149	2 233	1 551	1 623
Tabacs	178	130	20	19	-159	-111	1 008	1 042	141	152	-867	-890

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

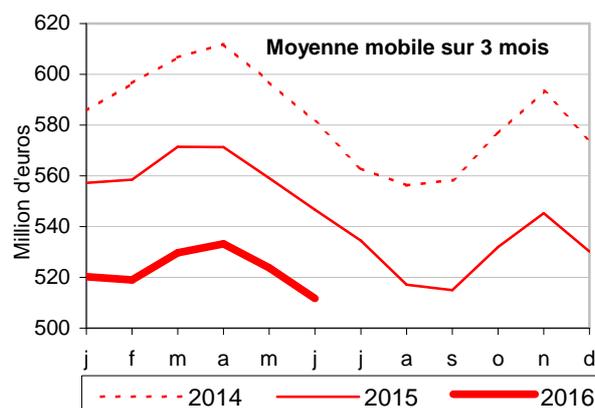
Sur un an, l'excédent des échanges en produits transformés diminue en juillet 2016



Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Source: Douanes - CPF 2008

La baisse des exportations de produits laitiers est marquée, sur un an



Source: Douanes - CPF 2008

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2016

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)